

Le centre municipal de santé

Le projet a fait l'objet d'une convention avec la Région Ile-de-France attribuant une subvention de 100 000 € pour l'acquisition, entre autres, de matériels médicaux, de mobiliers dédiés, d'un système de climatisation, la création d'une banque d'accueil équipée de matériel informatique.

<https://www.iledefrance.fr/>

Qu'est-ce qu'un centre de santé ?

La loi du 30 décembre 1999 définit « les centres de santé comme assurant des activités de soins sans hébergement, participant à des actions de santé publique ainsi qu'à des actions de prévention et d'éducation pour la santé et à des actions scolaires ».

Objectifs :

- > contribuer à la **prise en charge «globale» de la personne** (le patient est pris dans sa dimension sociale, psychologique et médicale) ;
- > favoriser **l'éducation sanitaire et les actions préventives** par des actions de dépistage (campagnes nationales et initiatives locales) pour appuyer les actions d'éducation (loi HPST=notion d'éducation thérapeutique renforcée) ;
- > favoriser le travail en **équipe pluridisciplinaire** médicale et médico-sociale sur un même site= idée de plateau technique ;
- > être lieu d'expérimentation pour certains projets ou études.

Le centre municipal de santé d'Orly

Le centre municipal de santé Gisèle-Halimi facilite l'accès de tous à l'essentiel des soins médicaux. La pratique du tiers-payant intégrale (prise en charge du régime obligatoire et complémentaire).

Le bâtiment abrite une proposition de soins pluridisciplinaires : médecine générale, médecine spécialisée, pôle infirmier, pôle dentaire (chirurgie dentaire et orthodontie), ostéopathie, service prévention.

Le CMS est également un terrain de stage pour les étudiants en médecine (internes et externes), en soins infirmiers et aides soignants.

Les horaires d'ouverture du centre sont modifiés durant la période d'été.

>> Centre municipal de santé Gisèle-Halimi

Coordonnées

3 rue du Dr Calmette

Accueil général : 01 48 90 24 00

Accueil infirmier : 01 48 90 27 07

Accueil dentaire : 01 48 90 24 05

[> Prendre rendez-vous via Doctolib](#)

Horaires d'ouverture

- **du lundi au vendredi** : 8h15 - 19h
- **samedi** : 8h15 - 12h30
- **dimanche** : fermé

Horaires d'été du CMS

- **Du 15 juillet au 2 septembre 2024** : de 8h15 à 18h